

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2021/09/02/2021032885/justel>

Dossier numéro : 2021-09-02/19

Titre

2 SEPTEMBRE 2021. - Arrêté du Secrétaire général portant reconnaissance du poste de superviseur des activités liées au travail à compter du 1er octobre 2021. (TRADUCTION)

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 23-09-2021 page : 99319

Entrée en vigueur : 01-10-2021

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)